

Grâce au CCIF, une dentiste voilée est inscrite au Conseil de l'ordre des chirurgiens-dentistes

écrit par Christine Tasin | 7 juillet 2017

Mélenchon-Marwan Muhammad, même combat pour le voile, à l'assemblée, au Conseil de l'ordre, pour des propos dénigrant la France de la part de députés...

On vit une époque formidable.

UNE DENTISTE SAISIT LE CCIF POUR REFUS D'INSCRIPTION AU CONSEIL DE L'ORDRE DES CHIRURGIENS-DENTISTES

KAMÉLIA* EST DENTISTE ET DOIT S'INSCRIRE RAPIDEMENT AU TABLEAU DE L'ORDRE AFIN D'ÊTRE EN RÈGLE. POUR CE FAIRE ELLE DOIT FOURNIR UNE PHOTO D'IDENTITÉ AVEC SON DOSSIER D'INSCRIPTION. SON DOSSIER N'EST PAS ACCEPTÉ À CAUSE DE PHOTO « NON-CONFORME ». KAMÉLIA PORTE UN FOULARD.

Kamélia, chirurgien-dentiste s'est vu refuser la validation de son dossier d'inscription au Tableau de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes pour avoir fourni une photo sur laquelle elle portait un foulard. La jeune femme a donc décidé de saisir le CCIF afin de faire valoir ses droits.

Avec l'aide de nos juristes, Kamélia avait adressé plusieurs courriers de rappel à la loi au Conseil Régional de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes. Ces derniers avaient maintenu le refus.

L'avocate du CCIF avait déposé un référé-suspension au Conseil d'Etat. **Celui-ci a suspendu la décision du Conseil Régional de l'ordre des Chirurgiens-Dentistes.** C'est dans ces circonstances que Kamélia a été convoqué à Paris au conseil national de l'ordre des chirurgiens-dentistes le 21 juin dernier. Accompagnée par l'une de nos juriste et avocate, la jeune dentiste avait demandé l'annulation du refus d'inscription.

Après délibération, **le Conseil national de l'ONCD a annulé le refus d'inscription de Kamélia et décidé son inscription au Tableau de l'Ordre.**

Nous saluons la décision de l'Ordre national des Chirurgiens-Dentistes et sommes très satisfait de l'issue favorable pour **Kamélia qui est désormais inscrite au Tableau de l'Ordre tout en conservant sa photo en portant son foulard.**

**le prénom a été modifié*

<http://www.islamophobie.net/articles/2017/07/05/une-dentiste-saisit-le-ccif-pour-refus-dinscription-au-conseil-de-lordre-des-chirurgiens-dentistes/>

La prochaine étape que s'est fixée le CCIF ? Faire retoquer la loi qui exige des photos d'identité sans voile...

En attendant, la partition est à l'oeuvre... Des dentistes voilées pour les musulmanes voilées et les bobos avides de sensation, des dentistes non voilées pour les autres... Et ceux qui habitent les quartiers islamisés, me direz-vous? La conversion, la dhimmitude ou la mort.